



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 9 février 2026, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Alain Demers
Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier
Siège #3 - Madame Caroline Pinette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2026-02-43 / DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION REGIONALE DE LOISIRS POUR PERSONNES HANDICAPÉES DU CENTRE DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT la requête d'assistance financière transmise par l'association Régionale de Loisir pour Personnes Handicapées du Centre du Québec (ARLPHCQ);

CONSIDÉRANT la mission de l'Association Régionale de Loisirs pour Personnes Handicapées du Centre du Québec (**ARLPHQC**) est le développement du loisir inclusif pour les personnes handicapées;

CONSIDÉRANT la mission et les valeurs prônées par le conseil municipal de Saint-Valère

Sur la proposition de la conseillère Nadia Hébert et appuyée par la conseillère Caroline Pinette et résolu:

- **D'AUTORISER l'octroi d'un montant de 100\$** à l'Association Régionale de Loisirs pour Personnes Handicapées du Centre du Québec (**ARLPHQC**)

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **11 février 2026**.

Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière